

Le baromètre des aidants proches de Partenamut

Etude basée sur 1688 aidants proches reconnus en 2018

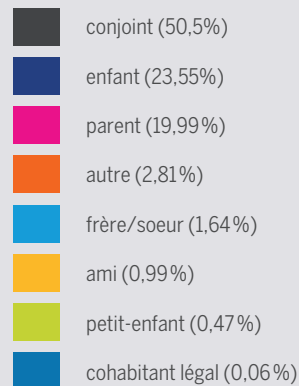
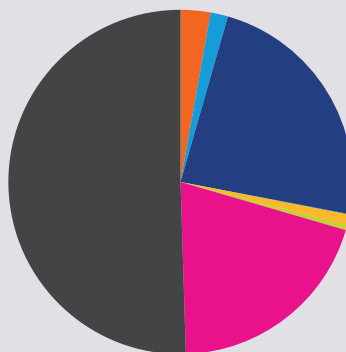


Qui est l'aidant proche ?

→ Avant tout, un membre de la famille :

Âge moyen = 57,7 ans

- Âge moyen des - de 25 ans : 18.3 ans
- **63%** sont des femmes
- **82%** cohabitent avec l'aidé
- **38%** ont une activité professionnelle
- **5%** ont moins de 25 ans ;



4 régions ressortent de cette analyse et se partagent plus ou moins équitablement 84% des aidants proches : **Hainaut, Brabant Wallon, Liège, BXL.**

L'aidé

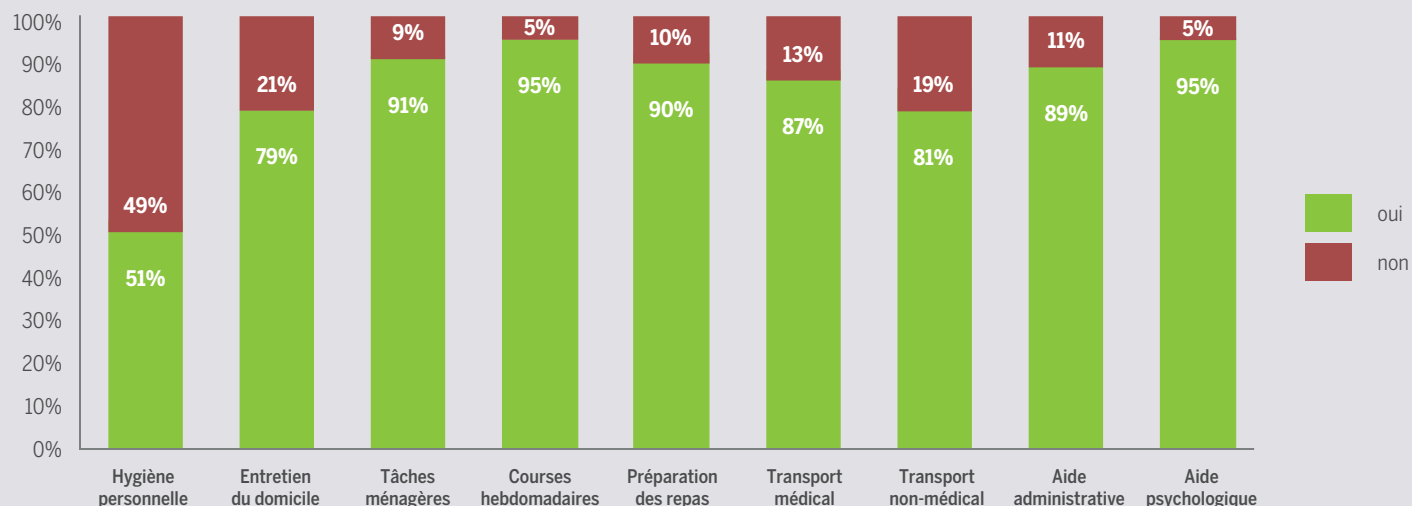
Âge moyen = 62,4 ans

- **43%** ont moins de **65 ans** ; **57%** ont plus de **65 ans** ;
- **13%** ont moins de **25 ans** ;

3 types de pathologies :

- pathologies nerveuses type alzheimer
- problèmes circulatoires type AVC
- cancer

Aide apportée



50% font appel à une aide extérieure, le plus souvent à une infirmière ou une aide-ménagère/aide-familiale. Si la dyade aidant proche-aidé ne cohabite pas, ce chiffre grimpe à **61%**.

Le baromètre des aidants proches de Partenamut

Etude basée sur 1688 aidants proches reconnus en 2018



Nos avantages Aidant proche et consommation de ceux-ci

- 1. Aide-ménagère** ou familiale : jusqu'à 250 €/an (5 €/titre-services et/ou par prestation d'aide familiale).
- 2. Psychologie** : jusqu'à 180 €/an chez un psychologue licencié ou détenteur d'un master en psychologie (15 €/séance pour 12 séances/an).
- 3.** Si votre proche souffre de **la maladie d'Alzheimer** : accompagnement par un ergothérapeute de notre partenaire Alzheimer Belgique
- 4.** Remboursement jusqu'à **250 € pour les stages**, camps et voyages scolaires des enfants reconnus « aidants proches »
- 5.** Intervention de **35 € dans les frais de séjour de convalescence** pour un aidant proche accompagnant la personne en perte d'autonomie
- 6.** **2 jours de court répit** pour aidant proche grâce à la mise en place d'une garde organisée pour la personne aidée pour seulement 7€/h.
- 7.** Un accès à l'Espace Plus d'**Actevio** qui permet de consulter des formations en vidéo, de contacter des professionnels de services, etc.

Raison de l'aide et besoins évoqués

Raisons de l'aide:

- Désir de respecter le souhait de leur proche de rester le plus longtemps possible à la maison
- Loyauté familiale : loyauté verticale de l'enfant qui se sent « redevable » envers ses parents qui lui ont donné la vie et ont pris soin de lui toute son enfance
- Croyance/valeur culturelle : l'aîné de la famille doit prendre en charge ses parents vieillissants
- Parent d'un enfant handicapé, pour qui, « c'est normal » de prendre soin de leur enfant

Besoins des aidants proches

- Besoin de parler/rompre la solitude
- Besoin d'aide administrative
- Besoin d'une personne de référence à qui s'adresser
- Besoin de répit
- Besoin d'accès à l'information
- Besoin d'aide physique : pour le jardin, l'entretien de la maison
- Besoin de flexibilité de la part des services de garde

Constatations

- Nécessité de travailler sur l'accessibilité financière
- Nécessité de travailler sur le répit
- Nécessité de prise en compte du bien-être de l'aidant proche
- Mise en place de différentes formations à destination de nos aidants proches: secourisme + Acquisition de savoir-être pour les aidants proches de personnes en perte d'autonomie (le rôle de l'aidant, la santé de l'aidant et les aides extérieures)